



Groupe scolaire LES ANGELOTS

Tél : 44 25 09 06

www.groupescolairelesangelots.com

@ : pincipale@groupescolairelesangelots.com



Etablissement LIBERTE

Tél : 44 98 01 80

www.libertebko.org

@ : directeur@libertebko.org



Ecole LES LUTINS

Tél : 82 69 14 43, 20 24 17 06

@ : lutinssotuba@gmail.com



LES ECRIVAINS

Tél : 70 98 60 36

@ : contact@lesecrivains.fr

CAMPAGNE DE PREINSCRIPTION EN CLASSE ELEMENTAIRE 2021-2022

Cette campagne concerne toutes les **premières demandes** d'inscription en école **élémentaire** dans l'un des quatre établissements homologués par le ministère français de l'Education nationale au Mali : Les Angelots, Liberté, Les Lutins et Les Ecrivains.

L'inscription d'un enfant issu d'une école non-homologuée sera conditionnée à la réussite d'un test de niveau. Ce dispositif s'applique à toutes les classes, du CP au CM2.



Attention : Pour l'école « Les Ecrivains » seules les demandes de préinscriptions du CP au CE2 sont acceptées.

Votre enfant est né en :	En septembre 2020, il aura l'âge légal pour entrer en classe de * :
2015	Cours Préparatoire (CP)
2014	Cours Élémentaire 1 ^{ère} année (CE1)
2013	Cours Élémentaire 2 ^{ème} année (CE2)
2012	Cours Moyen 1 ^{ère} année (CM1)
2011	Cours Moyen 2 ^{ème} année (CM2)

*sous réserve de la décision favorable de passage dans la classe supérieure par le conseil des maîtres au cours du 3^{ème} trimestre de l'année 2020-2021.

Un système unifié de préinscription est mis en place à l'Ambassade de France au Mali selon le calendrier suivant :

Ouverture des préinscriptions	Jeudi 1^{er} avril 2021
Date limite de dépôt ou d'envoi des dossiers	Vendredi 28 mai 2021
Inscription au test de niveau obligatoire pour les enfants issus d'un établissement non-homologué : <ul style="list-style-type: none"> • CP : inscription au lycée Liberté, centre unique de passation des tests de CP ; • <u>Paiement tous les matins de 09H00 à 12H00</u> ; • Autres niveaux (CE1, CE2, CM1, CM2) : les candidats seront contactés directement par les établissements d'affectation peu après la commission d'affectation. 	1^{er}, 2 et 3 juin 2021 (CP uniquement)
Date de passation du Test de CP au lycée Liberté	Vendredi 4 juin 2021
1^{ère} commission d'affectation	Mardi 8 juin 2021
Affichage des résultats dans chacun des établissements	Jeudi 10 juin 2021

Les résultats des affectations seront également disponibles auprès des secrétariats des quatre établissements scolaires.

Les propositions d'affectation se feront **dans la limite des places disponibles**. Elles devront être validées par une inscription définitive dans les écoles d'affectation avant le 30 juin 2021.

Attention :

- Les élèves de **Grande section des écoles « Les Angelots », « Les Lutins » ou « Les Ecrivains »**, sont également concernés par cette procédure de préinscription en CP,

POUR VOUS INSCRIRE :

Le formulaire est disponible au téléchargement sur les sites des établissements scolaires, sur le site de l'Ambassade de France (www.ambafrance-ml.org) ainsi qu'aux secrétariats des établissements scolaires.

1. Remplissez le formulaire de préinscription et joignez-y :
 - un justificatif de nationalité de l'enfant concerné,
 - un extrait d'acte de naissance,
 - un certificat de scolarité attestant de la classe qui sera suivie en 2021-2022.
2. Adressez le dossier (formulaire de préinscription, justificatif de nationalité, extrait d'acte de naissance et certificat de scolarité) par mail, à l'adresse suivante : massa.sidibe@diplomatie.gouv.fr . Un accusé de réception électronique vous sera aussitôt délivré.

Vous pouvez aussi déposer le dossier (formulaire de préinscription, justificatif de nationalité, extrait d'acte de naissance et certificat de scolarité) à la **loge d'accueil de l'Ambassade de France**, à l'attention de M. Massa SIDIBE, assistant de Madame la Conseillère de coopération et d'action culturelle.



Attention, tout dossier incomplet ou déposé directement dans les écoles sera rejeté.

NB : Les demandes de changement d'un établissement à l'autre en cours de scolarité pour les élèves déjà inscrits en élémentaire, feront l'objet d'une procédure spécifique au cours de la 1^{ère} commission d'affectation. Il conviendra dans ce cas de renseigner le formulaire de préinscription et de joindre une lettre exposant les motifs de la demande.

Attention, les dossiers des **enfants de nationalité malienne** souhaitant être scolarisés à l'Établissement Liberté doivent obligatoirement suivre la procédure ci-dessus, mais également passer par la **commission tripartite** (Ministère malien de l'Éducation Nationale, Ambassade de France et Établissement Liberté). Pour cette seconde procédure, le dossier spécifique, disponible au secrétariat de l'Établissement Liberté, est à renseigner en deux exemplaires : un pour le Ministère de l'Éducation Nationale et un pour l'Établissement Liberté.

Cas particulier des demandes tardives

Les demandes parvenant **après le 31 mai 2021** seront traitées lors d'une seconde commission qui se déroulera selon le calendrier suivant :

Date limite de dépôt ou d'envoi des dossiers	Lundi 23 août 2021
2^{ème} commission d'affectation	Vendredi 27 août 2021
Affichage des résultats dans chacun des établissements	Mardi 31 août 2021

Les résultats des affectations seront également disponibles auprès des secrétariats des 4 établissements scolaires.



Dans ce cas particulier de demande tardive, l'inscription définitive ne sera validée qu'après constatation des effectifs dans les écoles à la date du 7 septembre 2021 et la réussite d'un test de niveau pour les enfants issus d'une école non-homologuée. Les modalités du test seront communiquées début septembre. La décision finale d'admission sera prise au plus tard le 14 septembre 2021.